

**SSAC - Coopération universitaire Sud-Sud**  
**Plateforme de partage de connaissances pour les universités africaines dans le**  
**secteur des transports**

**Appel à communications comparatives pour des chercheurs en début de carrière**  
**Technologies pour le secteur du transport artisanal collectif dans les villes d'Afrique**

**Questions et réponses**

Important : nous rappelons à tous les candidats de lire attentivement le texte intégral de l'appel avant d'envoyer une question par e-mail.

---

***Le résumé doit-il respecter un format standard ? Par exemple, pouvons-nous inclure des éléments tels que des tableaux, des diagrammes ou des références bibliographiques ?***

Le contenu du résumé doit être conforme aux éléments et au formatage définis dans l'appel.

En général, le résumé doit être rédigé en texte intégral, c'est-à-dire qu'il faut éviter les tableaux et les graphiques. Évitez également les références et les notes de bas de page. Le SSAC travaillant en trois langues, les résumés doivent être faciles à traduire pour le processus d'évaluation.

Notez également que les évaluateurs des résumés seront issus de différentes disciplines. Lors de la préparation du résumé, évitez d'utiliser une terminologie ou de faire référence à des concepts qui ne sont utilisés que dans un domaine spécifique.

---

***Les noms, adresses et affiliations de l'équipe de recherche sont-ils inclus dans la limite du nombre de mots du résumé, ou la limite du nombre de mots s'applique-t-elle uniquement au corps du texte décrivant la recherche proposée ?***

En général, l'objectif d'un résumé doit être de présenter la recherche proposée de manière aussi claire et concise que possible. Le point de départ ne doit pas être d'utiliser tout l'espace disponible. Gardez également à l'esprit les évaluateurs du résumé : le fait de garder le texte concentré et bien présenté facilitera probablement leur tâche.

Essayez de faire en sorte que tout le texte de la page du résumé, y compris le titre et les détails sur les auteurs, ne dépasse pas la limite de mots demandée. Si cela n'est pas possible, veillez à respecter toutes les exigences de formatage définies dans le document d'appel, évitez que le texte soit trop dense ou difficile à lire, et veillez à ce qu'au moins le corps du texte du résumé respecte la limite.

---

***La ou les technologies de transport artisanal collectif sur lesquelles nous proposons de mener des recherches doivent-elles être prêtes (c'est-à-dire conçues ou mises en œuvre) au moment de la soumission de la demande ?***

Les technologies sur lesquelles vous proposez de mener des recherches peuvent être prospectives ou « spéculatives » et ne doivent pas nécessairement être mises en œuvre à petite ou grande échelle. Toutefois, vous devez être en mesure de démontrer qu'elles sont pertinentes et/ou réalisables dans le contexte local et dans le secteur de transport artisanal collectif, conformément aux considérations énoncées dans le texte intégral de l'appel.

---

***Notre équipe souhaite proposer de mener des recherches sur les technologies de transport artisanal collectif dans deux villes secondaires d'Afrique subsaharienne. Cela correspond-il à l'appel ?***

Oui, le SSAC accueille favorablement les recherches menées dans des villes secondaires. Comme spécifié dans l'appel, les villes proposées (qu'il s'agisse de villes secondaires, primaires ou d'une combinaison de villes primaires et secondaires) doivent être situées dans au moins deux pays différents d'Afrique subsaharienne.

---

***Une même équipe ou une même institution peut-elle soumettre plus d'une proposition de résumé ?***

Les équipes ou les institutions peuvent soumettre plus d'un résumé. Dans ce cas, chaque proposition de résumé doit ; être conforme aux exigences énoncées dans le texte intégral de l'appel du SSAC ; constituer une proposition complète et distincte ; et proposer un projet cohérent en soi (c'est-à-dire qu'une proposition ne dépend pas du résultat d'une des autres propositions). Chaque résumé soumis sera évalué sur la base de ses propres mérites.

---

***J'occupe un poste universitaire dans une institution qualifiée en Afrique subsaharienne (ASS). Puis-je faire partie d'une équipe de base ?***

Pour faire partie d'une équipe principale, il faut avoir obtenu son doctorat il y a moins de cinq ans dans une université ou un institut de recherche d'ASS.

Les personnes occupant des postes universitaires plus établis ainsi que d'autres experts expérimentés des secteurs public ou privé sont invités à conseiller les membres potentiels de l'équipe principale sur la manière de préparer leurs résumés et de répondre aux exigences de l'appel. Dans ce cas, leur nom ne doit pas figurer dans le résumé.

Par ailleurs, des universitaires ou des experts expérimentés peuvent jouer un rôle limité en collaborant avec l'équipe principale à l'élaboration du résumé et, si ce résumé est sélectionné, à la recherche et/ou à la rédaction de l'article. Dans ce cas, l'universitaire ou l'expert plus expérimenté peut figurer comme co-auteur à la fin de la liste des auteurs du résumé.

Les CV de ces universitaires ou experts mieux établis ne doivent pas être joints au résumé. Ils n'ont pas non plus le droit d'être rémunérés ou de recevoir un quelconque soutien financier de la part du SSATP.

---

***Je suis un chercheur en début de carrière originaire d'un pays d'Afrique subsaharienne (ASS) et mes recherches portent également sur l'ASS. Je suis actuellement inscrit en master ou en doctorat dans un établissement qui n'est pas situé en ASS. Suis-je autorisé à faire partie des trois ou quatre membres de l'équipe principale dans le cadre d'une soumission à cet appel ?***

Non. Les trois ou quatre membres de l'équipe principale doivent être basés dans un pays d'ASS et être inscrits ou affiliés à une université ou à un institut de recherche situé en ASS.

Toutefois, si vous ne remplissez pas les conditions requises pour être membre d'une équipe principale, vous pouvez vous adresser à l'une d'entre elles pour la rejoindre en tant que collaborateur. Les collaborateurs ne seront pas rémunérés et ne recevront pas d'aide au déplacement de la part du SSATP, mais ils pourront figurer comme coauteurs à la fin de la liste des auteurs dans le résumé.

Il convient de noter que, dans ce cas, il appartient aux équipes et aux collaborateurs de se mettre en relation de leur propre initiative. Les CV des collaborateurs ne doivent pas être joints à la soumission du résumé.

---

***Quelle est la durée prévue du projet et du soutien du SSATP aux équipes de recherche sélectionnées ?***

La période principale de travail est prévue pour les trois premiers mois du projet, au cours desquels des recherches et des visites d'échange sont programmées. Un soutien moins important est prévu pour la rédaction et la finalisation des articles au cours des trois mois suivants. Au total, le travail devrait se dérouler au cours des six premiers mois de 2025, mais sur une base limitée et à temps partiel tout au long de cette période.

---